

Île-de-France, Essonne
Massy
Massy-Opéra
avenue du Président Kennedy, avenue de Bourgogne, allée de Bordeaux, avenue de France

cité dite 1ère opération Ilot de la Bourgogne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91000992
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale grands ensembles de l'Essonne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité
Appellation : 1ère opération Ilot de la Bourgogne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : . 1955 OK 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188

Historique

L'Office Départemental d'HLM de Seine-et-Oise lance une première opération en 1959 pour l'îlot de la Bourgogne du grand ensemble de Massy-Antony. Il s'agit du début de l'aménagement du Grand ensemble autour du groupe scolaire Nicolas Appert, construit avant même le lancement du grand ensemble. Cette opération est confiée à l'architecte Pierre-Edouard Lambert, collaborateur d'Auguste Perret pour la reconstruction du Havre, assisté de Gaston Appert, Robert Lechauguette et Solange d'Herbez de la Tour. La Société Générale de Constructions Industrialisées prend en charge le chantier de 1959 à 1961. Une première tranche de travaux permet de réaliser 165 logements de type HLM A bis dans les bâtiments A à D, puis une deuxième tranche de 75 logements de type HLM A bis et 139 logements de type HLM B pour les bâtiments E à I. Les bâtiments, aujourd'hui gérés par l'OPIEVOY, ont fait l'objet de divers travaux de réhabilitation : réaménagement des halls d'entrée, mise en place de garde-corps métalliques peints en bleu pour les fenêtres toute hauteur, pose de fenêtres et de volets en PVC et pose de parement d'isolation.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1959 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre-Edouard (architecte) Lambert (architecte, attribution par source), Solange (architecte) d'Herbez de la Tour (architecte, attribution par source), Robert (architecte) Lechauguette (architecte, attribution par source)

Description

La première opération de l'îlot de la Bourgogne comprend 379 logements répartis en huit barres R+4 et un plot R+4. Les pieds d'immeubles sont aménagés en pelouses, haies arbustives ou taillées, et en bacs plantés. Le stationnement se fait à l'extérieur, le long des voies et en nappes. La structure est constituée de voiles porteurs verticaux avec remplissage de dalles de béton. Les façades forment des travées verticales, constituées de fenêtres toute hauteur, protégées par un garde-corps en barreaudage métallique parfois remplacé par un garde-corps plein métallique, peint en bleu. La toiture est en terrasse, recouverte d'une étanchéité sur dalles en béton. Les rez-de-chaussées surélevés comportent des halls étroits avec escaliers droits. Les escaliers desservent des logements de type 1 à 5.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Jardins : parterre de gazon

Illustrations



Vue générale de l'opératio.
Au premier plan : le groupe
scolaire Nicolas Apper.
Photographie, 1961. (Ministère
de l'Ecologie, MRU 36808009)
Phot. MEEDDAT-DICOM
IVR11_20109100155NUC1B



Vue générale du chantier de
construction. Photographie,
1960. (Ministère de
l'Ecologie, MRU 35647)
Phot. MEEDDAT-
DICOM, Autr. Mourier
IVR11_20109100150NUC1B



Le chantier de construction.
Photographie, 1960. (Ministère
de l'Ecologie, MRU 35652)
Phot. MEEDDAT-
DICOM, Autr. Mourier
IVR11_20109100151NUC1B



Le plot A et la barre D.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100041NUC4A



Le plot A avec la
double rampe d'accès.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100039NUC4A



Organisation des barres
B et E autour du parking.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100040NUC4A



La barre C.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100037NUC4A



Entrée de la barre C.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100038NUC4A



Entrée d'immeuble avec un escalier à volée droite dans l'alignement et double rampe d'accès en volute sur les côtés.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100188NUC4A



Façade rythmée verticalement grâce aux travées de fenêtres étroites et hautes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100189NUC4A



Façade avec une partie de la rampe d'accès. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont été remplacées par de petites ouvertures avec un quadrillage de sécurité en béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100190NUC4A

Dossiers liés

Est partie constituante de : cité dite Grand Ensemble de Massy-Antony ou Le Grand Ensemble, actuellement Massy-Opéra (IA91000981) Île-de-France, Essonne, Massy, Massy-Opéra, avenue du Président Kennedy, avenue du Maréchal Leclerc, avenue du Maréchal Koenig, rue de Londres, rue Jean Mermoz, rue de Longjumeau

Auteur(s) du dossier : Lise Roullier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale de l'opératio. Au premier plan : le groupe scolaire Nicolas Apper. Photographie, 1961. (Ministère de l'Ecologie, MRU 36808009)

IVR11_20109100155NUC1B

Auteur de l'illustration : MEEDDAT-DICOM

Date de prise de vue : 2010

(c) Ministère de l'écologie et du développement durable
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du chantier de construction. Photographie, 1960. (Ministère de l'Ecologie, MRU 35647)

IVR11_20109100150NUC1B

Auteur de l'illustration : MEEDDAT-DICOM

Auteur du document reproduit : Mourier

Date de prise de vue : 2010

(c) Ministère de l'écologie et du développement durable
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le chantier de construction. Photographie, 1960. (Ministère de l'Ecologie, MRU 35652)

IVR11_20109100151NUC1B

Auteur de l'illustration : MEEDDAT-DICOM

Auteur du document reproduit : Mourier

Date de prise de vue : 2010

(c) Ministère de l'écologie et du développement durable
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le plot A et la barre D.

IVR11_20109100041NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2010

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le plot A avec la double rampe d'accès.

IVR11_20109100039NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2010

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Organisation des barres B et E autour du parking.

IVR11_20109100040NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre C.

IVR11_20109100037NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Entrée de la barre C.

IVR11_20109100038NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2010

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Entrée d'immeuble avec un escalier à volée droite dans l'alignement et double rampe d'accès en volute sur les côtés.

IVR11_20119100188NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade rythmée verticalement grâce aux travées de fenêtres étroites et hautes.

IVR11_20119100189NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade avec une partie de la rampe d'accès. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont été remplacées par de petites ouvertures avec un quadrillage de sécurité en béton.

IVR11_20119100190NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation